



RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE

MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2019, À 19 H 15
AU LOCAL DE MUSIQUE DE L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE

PROCÈS-VERBAL

Étaient présents :

Mmes	Émilie Fournier	membre parent
	Amélie Légaré	membre enseignante
	Emmanuelle Goyette	membre enseignante
	Julie Émond	membre personnel de soutien
	Geneviève Bédard	membre service de garde
	Aline Beaudet	membre de la communauté
MM	Sébastien Boucher	membre parent
	Guy Labrecque	membre parent
	Bruno Talbot	membre parent
	Dany Houde	membre parent

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

La rencontre peut avoir lieu, le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Puisque le projet d'ordre du jour avait été envoyé à l'avance aux membres, il n'est pas lu pendant la rencontre.

Mme Julie Émond propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité avec modifications proposées lors de la séance.

3. Présentation des membres

Un tour de table est effectué pour que les membres puissent se présenter.

4. Intervention du public

Mme Aline Beaudet de la Maison des Grands-Parents informe le conseil du fait que l'église près de l'école est toujours en vente et que cela pourrait entraîner des difficultés de relocalisation de leurs activités. Elle rappelle aussi que le bénévolat des grands-parents se poursuivra en 19-20 tant pour les ateliers manuels que pour les ateliers d'aide aux devoirs.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2019

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Émilie Fournier. Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Suivi au procès-verbal de la réunion du 12 juin 2019

6.1 Débarcadère : la Ville de Québec met en place un comité qui va s'attaquer à la signalisation dans les rues près des places publiques et des écoles. Les recommandations du comité seront transmises aux écoles lorsque le rapport aura été produit. D'ici là, on nous informe que les rues seront déblayées à leur pleine largeur afin de permettre une circulation à deux sens. Si besoin est, un radar sera installé près de la zone où les parents

font descendre leurs enfants afin de sensibiliser les conducteurs automobiles à réduire leur vitesse aux abords de l'école.

7. Rapport annuel 2018-2019 et états financiers

M. Poulin informe les membres que ces documents avaient été approuvés lors de la dernière séance du conseil de 18-19 bien qu'il soit habituel d'approuver lesdits documents lors de la première séance de l'année.

8. Règles de régie interne et mandat du Conseil d'établissement

L'adoption des règles de régie interne est proposée avec modifications par M. Sébastien Boucher. Proposition adoptée à la majorité.

9. Secrétariat du Conseil d'établissement pour l'année 2019-2020

M. Poulin fait état de certains conseils d'établissement qui ont enchâssé dans leurs règles de régie interne l'utilisation d'une partie du budget du conseil pour permettre l'embauche d'une personne pour le secrétariat. M. Boucher explique ce qui a été fait en 18-19 pour le secrétariat à l'école Sainte-Geneviève.

Le conseil réitère le mandat de M. Poulin de trouver un secrétaire de réunion.

10. Élection : Choix d'un président d'élection

M. Boucher propose que M. Poulin agisse en tant que président d'élection. M. Poulin accepte la proposition.

11. Élection d'un(e) président(e) du Conseil d'établissement (parent non-membre du personnel art. 56-68, loi 180) (1 an)

M. Dany Houde propose la candidature de M. Sébastien Boucher. Pas d'autres candidatures. M. Boucher accepte et est donc élu par acclamation.

12. Élections aux postes prévus aux règles de régie interne (vice-président (e), trésorier (ère))

Vice-présidence : M. Talbot propose la candidature de Mme Fournier. Pas d'autres candidatures. Mme Fournier accepte et est donc élue par acclamation.

Trésorerie : M. Labrecque propose la candidature de M. Talbot. Pas d'autres candidatures. M. Talbot accepte et est donc élu par acclamation.

13. Nomination des membres de la communauté (2)

M. Poulin ayant approché deux organismes partenaires de l'école Sainte-Geneviève afin que des représentants puissent agir à titre de membres de la communauté au conseil d'établissement. Il s'agit de la Maison des grands-parents et de la Maison des jeunes. Les deux organismes ont aussi signifié leur intérêt à participer. Mme Aline Beaudet de la Maison des grands-parents et Mme Anabelle Paquin de la Maison des jeunes vont donc agir à titre de représentantes de la communauté puisque la proposition de M. Houde est adoptée à l'unanimité.

14. Nomination des substituts parents au CÉ

5 personnes peuvent agir à titre de substituts. Un tirage au sort sera effectué pour déterminer les 5 personnes parmi les 8 intéressés.

À noter que les enseignants et le personnel de soutien nommeront leurs substituts lors de leur prochaine assemblée.

Mme Émond propose d'accepter la proposition, adoptée à majorité.

15. Adoption du calendrier des réunions du Conseil d'établissement 2019-2020

Il est proposé par Mme Goyette de repousser l'adoption du calendrier officiel des rencontres à la prochaine séance qui se tiendra le 6 novembre. Proposition adoptée à l'unanimité.

16. Dénonciation d'intérêt (art. 70, loi 180) et autorisation pour renseignements

Documents remis aux membres pour être remplis. M. Poulin récupère les documents et acheminera à la Direction générale les documents devant l'être. Les autres documents sont conservés jusqu'à la formation d'un nouveau conseil d'établissement.

17. Sorties éducatives

17.1 Ferme Genest proposition de Mme Émond d'approuver la tenue de l'activité. Proposition adoptée à l'unanimité

17.2 Campagne Halloween (placer dans campagne de financement) Mme Légaré propose d'accepter la participation de l'école à cette campagne. Acceptée à l'unanimité.

17.3 Sortie Maternelle 4 ans : Hôpital des nounours, 2 classes d'ici plus classe de NDF 31 octobre Mme Émond propose d'accepter la tenue de l'activité. Acceptée à l'unanimité.

18. Organisation du service de garde 2019-2020 et fin de journée

Mme Bédard donne des précisions, 12 groupes le midi dont 1 d'Adaptation scolaire et 11 groupes le soir dont 1 en adaptation scolaire.

202 utilisateurs réguliers et 43 sporadiques

2 nouveaux éducateurs

Le préscolaire prend les dîners dans les classes.

La prise de présences est faite en classe plutôt que dans le secteur du gymnase.

Demandes : qu'un tableau indique le moment prévu pour les transitions massives et qu'un rappel des activités du jeudi soit inscrit au babillard.

19. Photo scolaire

5 novembre, le studio La pomme verte ; proposition de Mme Fournier d'entériner la démarche et d'accepter ce fournisseur, adoptée à l'unanimité.

Proposition no 2, que pour 2020-2021 La photo repensée soit le studio approché rapidement pour que le concept de photo en classe soit repris. Proposition de Mme Émond, adopté à l'unanimité.

20. Locaux (sous-sol et nouvelle classe)

La mise à niveau du local 028 se poursuit. Un suivi est demandé pour les locaux du sous-sol utilisés comme rangement mais au moment de la rencontre aucune information n'est disponible.

Demande réitérée en ce qui a trait à la salle de bains du sous-sol qui est utilisée par les scouts. M. Poulin vérifiera auprès de la Ville qui serait normalement responsable du nettoyage et de l'entretien de cette salle de bains.

21. Balançoire

Aucune information reçue par l'école.

22. Projet budget du CÉ : chandails pour équipe de cross-country

Projet de t-shirts pour les coureurs, montant de 244\$

Proposé par M. Talbot, adopté à l'unanimité

23. Informations :

23.1 De la présidence M. Boucher explique que certaines sommes du surplus lié à la désinstitutionnalisation provenaient de campagnes de financement et que le CÉ pourrait alors utiliser les sommes pour des projets particuliers.

23.2 De la direction M. Poulin informe les membres qu'une séance d'information par capsule vidéo sera mise en place par la Direction générale en ce qui a trait au budget. Il est aussi mentionné que le service de garde de l'école recevra des subventions pour collations

23.3 Du délégué au Comité de parents Pas d'information

24. Correspondance Aucune correspondance reçue.

25. Questions et demandes des membres du Conseil d'établissement Pas de questions reçues

26. Levée de l'assemblée Proposée par Mme Fournier à 22h27